

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 38 (1981)

Heft: 9

Vorwort: Entre l'école et le club, un fossé qui se comble!

Autor: Jeannotat, Yves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

38e année
Septembre 1981

Revue d'éducation physique
de l'École fédérale
de gymnastique et de sport
Macolin (Suisse)

Entre l'école et le club, un fossé qui se comble!

Yves Jeannotat

l'esprit au cours de cette étude qui favorise le progrès. Or, on a pu remarquer que les jeunes sont d'autant plus écrasés par les choses de l'esprit que leur état physique est médiocre!...» Dans cet objectif, l'école n'a pas pour mission d'orienter le jeune garçon ou la jeune fille davantage vers ce sport-ci que vers celui-là, mais de lui faire connaître, dans le cadre d'un programme équilibré sur le plan éducatif, un éventail de spécialités aussi large que possible, tout en lui indiquant où et comment il peut accéder au «club» s'il désire se perfectionner. Souvent, maintenant, on jette un pont¹ entre l'école et le «club», c'est-à-dire en direction de la compétition, dont il est souhaitable, toutefois, qu'elle reste «éducative» et «complémentaire». «Le sport à l'école – l'éducation physique obligatoire comme le sport scolaire facultatif – en tant que partie intégrante de l'enseignement, lit-on dans le Manifeste du sport scolaire facultatif en Suisse édité par la Commission fédérale de gymnastique et de sport (CFG), doit apporter sa contribution spécifique à la maturité des élèves dans le sens de l'autonomie individuelle et sociale». Puis, plus loin: «En pratique, l'école s'efforce d'offrir aux élèves

l'occasion de faire du beau sport au sens actuel du terme. Dans son cadre privilégié, elle s'applique à former de vrais, de bons sportifs. Les expériences qu'elle va ainsi permettre aux élèves de faire, seront un facteur déterminant de leur attitude à l'égard du mouvement sportif et, partant, de leur activité sportive d'adulte.

La place importante prise par le sport dans les loisirs, à tout âge, impose à l'école une autre tâche encore: elle se doit de préparer la jeunesse à son intégration active dans les institutions sportives existantes, en développant en particulier son sens critique qui lui permettra de juger et de s'engager en connaissance de cause.

Ainsi comprise, la mission pédagogique de l'école se situe au niveau de l'éducation *pour* le sport».

Si les organisations sportives libres savent faire preuve, à leur tour, d'une pleine compréhension vis-à-vis des exigences justifiées de l'école, elles parviendront à combler par leur action, comme le fait déjà J+S, les lacunes occasionnelles restantes, et le trait d'union sera tiré.

¹ Voir aussi l'éditorial «Jeunesse et Sport», juin 1981.

Jeunesse + Sport suit son petit bonhomme de chemin. Souvent, pourtant, le jeune est encore perdu entre le club et l'école, entre l'école et la famille, entre la famille et J+S.

L'école, c'est d'abord l'éducation physique. Le club, c'est d'abord le sport! La mésentente qui existe fréquemment entre ces deux institutions provient du fait qu'elles oublient d'être complémentaires. M. David, ancien inspecteur français de l'enseignement, écrit ce qui suit: «...un enfant, s'il est soumis à une double discipline, à la fois d'exercice du corps et de l'esprit, est beaucoup mieux armé dans n'importe quel cas! Ce n'est pas l'abondance des matières d'enseignement qui importe, mais la manière dont elles sont assimilées; ce n'est pas la longueur du temps consacré à l'étude, mais la tension de

